

# Chronique économique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **38 (1967)**

Heft 10

PDF erstellt am: **17.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

**Ralentissement de la croissance économique.** — Les résultats des comptes nationaux reflètent un ralentissement sensible et graduel de l'expansion économique au cours de l'année 1966. Le Bureau fédéral de statistique enregistre un fléchissement du taux d'expansion réelle du produit national brut de 4,3 % en 1965 à 2,8 % en 1966. Ce taux est inférieur à la moyenne à long terme (3,5 %), et il faut remonter à 1957/1958 pour trouver une évolution comparable. Bien qu'il y ait aussi fléchissement de la conjoncture internationale, la croissance est plus modérée en Suisse que dans l'ensemble des pays de l'OCDE.

Le ralentissement de la demande globale réelle exprime notamment une forte diminution du taux d'accroissement des ventes à l'étranger (5,2 % en 1966, contre 11,6 % en 1965). Il reflète également le recul du taux d'augmentation des dépenses de consommation privée. Toutefois, l'augmentation accrue des dépenses de l'Etat et le fléchissement plus faible qu'en 1965 des investissements bruts stimulent légèrement la demande intérieure réelle. La hausse des salaires et des taux d'intérêt, correspondante à la tension sur les marchés de l'emploi et du crédit, fait pression sur les marges bénéficiaires et sur les possibilités d'auto-financement. Pour la première fois depuis 1960, l'épargne intérieure brute dépasse néanmoins le montant nominal des investissements.

La répartition du revenu national entre catégories de revenus n'a pour ainsi dire pas changé en 1966. La part échéant aux ménages privés s'élève à environ 90 %. L'affectation globale des revenus à la consommation et à la formation de capital est presque la même qu'en 1965. Proportionnellement au produit national net, l'épargne nette reste à peu près stable. La composition de l'épargne se modifie toutefois quelque peu. La part des ménages privés est en légère augmentation, contrairement à celle des assurances sociales et de l'Etat. Celui-ci recourt donc de plus en plus à l'emprunt pour financer ses investissements.

Suivant les résultats provisoires pour le deuxième trimestre de 1967, le ralentissement de l'expansion économique se poursuit. Le taux de croissance du produit national nominal n'est plus que de 5,3 %, alors qu'il atteignait encore 5,7 % pendant les trois premiers mois de cette année.

CSS

### ORGANES DE L'ADIJ

Président : R. Steiner, Delémont ; vice-président : W. Sunier, Courtelary ; secrétaire : H.-L. Favre, Reconvilier ; caissier : H. Farron, Delémont. Bulletin : rédaction : Jean Schnetz, Delémont, bureau de l'ADIJ ; administration et publicité : Delémont.

Téléphones : président : (066) 2 15 83 ou 2 13 84 ou 2 25 81 ; vice-président : (039) 4 92 06 ou 4 91 04 ; secrétaire : (032) 91 24 73 ou 91 29 79 ; caissier : (066) 2 14 37 ou (038) 8 15 63. Comptes de chèques postaux : caisse générale : 25-2086 ; abonnements du bulletin : 25-10213. Abonnement annuel : Fr. 10.—. Le numéro : Fr. 1.20.

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source.